



Compte-rendu

Conseil de quartier Bois l'Evêque

23 novembre 2017

Collège Habitants

Présents : Mme Germain, M. Lafont, M. Paoli Sambagoto, M. Perraguin, M. Pitoiset, M. Valcin, M. Veron

Excusées : Mme Bournerais, Mme Perraguin

Collège Elus

Présents : M. Geoffroy, M. Péridon, M. Sibert, M. Vigneulle, M. Sainsard

Excusés : M. Bourdeau, M. Hoarau

Administration

Présente : Mme Lacombe Mme Boyer, M. Galano, Mme Segura

En début de réunion M. PERIDON fait un rappel sur le fonctionnement de la réunion des co-vice présidents et sur la construction des ordres du jour des conseils de quartier qui doivent être limités en nombre de points à traiter afin de laisser la place aux échanges constructifs sur les sujets.

Les membres du conseil de quartier, comme tous les habitants, sont invités à appeler directement les services techniques pour des signalements qui peuvent être traités entre deux conseils de quartiers (tel : 01 60 60 07 75).

L'annuaire des conseils de quartier a été remis à chaque membre présent à la réunion.

1- Présentation des Travaux de la Rue du Bois l'Evêque.

Monsieur Guy Geoffroy prend la parole et fait l'historique du projet qui après de nombreux échanges avec les Conseillers de Quartier de la première session débouche sur le projet final qui va nous être commenté par Madame Ségura et Monsieur Galano.

La rue du Bois l'Evêque est la rue principale du quartier, mais aussi une voie structurante de la commune. Elle a fait l'objet de nombreuses interventions depuis sa création il y a une quarantaine d'années. Sa réfection totale est envisagée depuis une dizaine d'année. Elle devait s'inscrire dans un contrat triennal de voirie, proposé par le département de Seine et Marne qui accompagnait les villes à hauteur de 30% à 50% du montant des travaux de rénovation de voirie communale. Toutefois, du fait des contraintes financières, le département ne propose plus ces contrats triennaux.

Le projet est donc financé par le budget de la commune, sur 3 exercices budgétaires : 2017, 2018 et 2019. Les travaux s'étaleront sur un peu plus de deux ans. C'est une opération à la hauteur des besoins en termes de calibrage de la voirie, stationnement, trottoir, paysagement, etc.

Le projet initial avait été réalisé en concertation avec un groupe de travail lors de la première session des conseils de quartier. Les remarques émises par ce groupe de travail ont été intégrées au projet. A l'origine,

le projet ne comprenait que la rue du Bois l'Evêque. La réfection de la rue du Marché, de la place Jean-Baptiste Clément et du kiosque ont été intégrées plus récemment au projet.

Comme il a été précisé dans le mensuel *Rencontre* les travaux se feront en trois étapes :

Phase 1 : Le 27 novembre les platanes de la place Jean Baptiste Clément seront abattus. Les travaux débiteront par la rue du Marché le 4 décembre prochain jusqu'au 21 du même mois. Une interruption due à la trêve des confiseurs comme il est coutume de l'appeler sera observée. La reprise se fera le 15 janvier 2018.

Le terrain de pétanque rue du Marché sera transformé en parking en evergreen.

Un plateau surélevé sera réalisé devant l'école.

La largeur de la voirie passera de 8m actuellement à 6m.

Durant les travaux devant l'école il faudra privilégier l'entrée de l'école côté rue de l'Abreuvoir. Il est demandé si cette entrée sera élargie vu le flux d'enfants. La mairie propose de laisser vivre cette nouvelle configuration quelques jours et de voir si il y a besoin de l'adapter.

Phase 2 : Changement du kiosque et travaux de la rue Serpentine à la rue des Foins en 2018.

Phase 3 : Poursuite des travaux jusqu'au collège des Cités Unis avec un plateau surélevé au niveau de l'école.

L'ensemble des habitants des rues aux alentours sera informé par tracts ou tous autres supports d'information dont dispose notre commune. Des déviations seront prévues durant les travaux, mais il est envisagé de pouvoir rouler sur demi-chaussée afin de ne pas condamner totalement la rue (sauf lors des travaux de plateaux surélevés).

Les arrêts de bus resteront à la même place, mais pour des raisons réglementaires, les bus s'arrêteront directement sur la chaussée.

De nouveaux arbres seront plantés, dans des fosses, avec un système racinaires maîtrisé. Il s'agit de parroties de perse. Les sujets proviennent d'une pépinière située dans la Loire. Un albizia sera également planté allée des jeunes.

Tous les luminaires seront changés. Certains auront un éclairage à mi-hauteur pour les trottoirs. L'éclairage sera basculé du côté impaire, côté de la piste cyclable.

Pour de plus amples informations, vous pouvez bien sûr contacter les services techniques.

Pour information également, la couche de roulement de la rue de l'Abreuvoir sera reprise à partir du 27 novembre.

2- Rue de la Herse (Circulation des camions et visibilité au stop)

Une attention particulière sera observée afin que les poids lourds n'accèdent pas de façon régulière sur cet axe qui n'est pas fait pour un trafic intense de camions. Il n'y a toutefois pas de solution dans l'immédiat pour empêcher la circulation des camions. Une réflexion avait été menée auprès de la DIRIF il y a quelques années pour interdire la sortie 23 de la Francilienne aux camions, car une fois qu'ils entrent dans Combs-la-Ville par la rue du Chêne, ils sont obligés de traverser la ville. La commune va relancer la DIRIF sur ce sujet.

En ce qui concerne la visibilité au stop au bout de la rue de la Herse, il n'apparaît pas nécessaire de poser un miroir pour améliorer la visibilité, cela inciterait les automobilistes à passer en n'étant pas aussi respectueux des règles élémentaires de prudence.

3- Programme immobilier prévu rue du chêne : question du stationnement

Un programme de 58 logements est prévu rue du chêne. Dans le respect des règles liées à l'urbanisme, il est prévu 133 places de parking soit 2 places par logement plus 0,2 place pour les visiteurs.

Le programme intègre totalement sur la parcelle l'ensemble du stationnement. Le promoteur a accepté d'intégrer une dizaine de logements sociaux sans pour autant baisser le nombre de stationnement comme la loi l'y autorisait.

Les habitants soulignent qu'il semble n'y avoir que des places de parking en souterrain. Monsieur Galano nous confirmera tout ceci dès que possible n'ayant pas les documents sous la main lors de la réunion. A noter que tous les habitants de Combs-la-Ville sont vivement incités au respect des règles de cohabitation qui doivent régir toutes collectivités d'individus étant amenés à vivre ensemble.

4- Devenir du Franprix de l'Abreuvoir

Il n'y a pas de volonté de fermeture de la part du nouveau propriétaire de l'enseigne, qui a repris en mai 2017.

Les habitants soulignent que la réouverture de la boulangerie est une très bonne chose pour tous mais que Franprix ne joue pas son rôle de locomotive.

Il a été constaté qu'un dépôt d'ordures sauvages existait à proximité de Franprix, malheureusement c'est un espace privé, seul le responsable du magasin peut intervenir s'il le souhaite.

Il est signalé un manque de visibilité à la sortie du parking à cause des conteneurs. La mairie fera remonter cette information aux commerçants du centre.

5- Installation de Médecins

Monsieur Geoffroy ainsi que l'ensemble des élus sont conscients du problème, malheureusement celui-ci est plus d'ordre national et la commune n'est pas compétente dans ce domaine. Néanmoins si vous avez des suggestions elles seront les bienvenues et seront étudiées avec la plus grande attention.

Il faut certes trouver des solutions mais la réalité rend humble quant à ces solutions. Le premier ministre a annoncé qu'il réfléchit à assouplir les contraintes pour l'ouverture des maisons médicales. Chacun a des raisons d'être inquiets. La réflexion à Sénart est engagée depuis longtemps. A Grand Paris Sud il y a des disparités importantes ? La proximité de Galien et de l'hôpital de Melun sont-ils pénalisant pour l'installation de médecins de proximité car les urgences font le travail ? La question se pose.

6- Harmonisation des horaires de bus avec les horaires de train pour l'été 2018

Un contrat doit être signé fin 2017 entre Transdev pour les bus et Ile de France mobilité (ancien STIF). Grand Paris Sud avait fait remonter la problématique émise lors de la précédente session des conseils de quartier concernant la non-concordance des horaires de bus et de trains en été.

Cette problématique devrait être réglée avec la signature de ce nouveau contrat.

En ce qui concerne les panneaux affichants les horaires des bus, les relations usagers/transporteur, il faut s'adresser directement à la société Transdev via leur site internet : www.transdev-idf.com/service-client.

La commune de son côté interpellera l'agglomération pour savoir qui contacter en cas de panneaux d'affichage cassés aux arrêts de bus.

7- Accessibilité dans la ville (accès au Parc Chaussy)

La commune souhaite améliorer le confort d'accessibilité de tous ses habitants. Le budget consacré s'élève à 150.000 euros par an depuis plusieurs années. Malheureusement certaines voiries dans leur conception originelle sont intouchables.

Les bilans des actions de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes en situation de Handicap sont en ligne sur le site internet de la commune www.combs-la-ville.fr.

8- Organisation d'un tournoi de pétanque inter – quartiers

L'organisation de cet évènement sera l'œuvre des différents conseils de quartier. Un responsable par quartier s'occupera de centraliser les informations utiles à l'organisation : dates, lieux, quartiers intéressés, informations à faire circuler etc.

L'essentiel est de créer un lien entre tous les habitants de nos quartiers à travers un échange festif et convivial.

Les divers agents administratifs responsables de l'information sont d'ores et déjà prêts à nous venir en aide pour faire circuler les diverses informations relatives à ce projet.

L'information pourra être relayée dans le journal Rencontre mais il sera nécessaire de trouver un autre moyen pour faire connaître cet évènement. Des flyers, à distribuer par les membres des conseils de quartier, pourraient être réalisés.

9- Questions diverses

Madame Millot a été interpellée par une habitante chez qui un essaim de frelons asiatiques s'est installé.

Vers qui faut-il se tourner pour régler ce problème ? Il faut contacter le GDSA (Groupe de Défense Sanitaire Apicole 77)

Suite au conseil de quartier, le co-vice Président s'est renseigné auprès du GDSA, il faut contacter le Président Monsieur Clerq au 06.86.41.38.56. pour une éventuelle intervention (coût selon l'accessibilité de l'essaim entre 80 et 150 euros).

Un des conseillers de notre quartier s'étonne du peu de panneaux électroniques sur notre commune (3). Il faut savoir que ces panneaux sont financés par la publicité. Pour cette raison, il n'est pas possible de développer de façon exponentielle ces supports afin de conserver un équilibre. Un 4^{ème} sera tout de même prochainement installé sur la commune (sur la façade du nouveau complexe aquatique).

Pour information :

- Prochaine Réunion Conseil de Quartier le mardi 13 mars 2018 à la maison de quartier le Soleil.
- Réunion des co-vice Présidents le mardi 13 février 2018 à l'hôtel de ville.1
- Réunion inter-quartier sur le thème de l'urbanisme le jeudi 1er février à 19h à l'hôtel de Ville.

Le maire-adjoint en charge
de l'animation des Conseils de quartier,

Le co-vice Président,

Frédéric PERIDON

Jimmy LAFONT